

Session spéciale sur l'implication
de la société civile dans l'action
en faveur de l'éducation pour tous
8 septembre 2001

Rapport de synthèse

46 e session de la Conférence internationale
de l'éducation, BIE, Genève,
5-8 septembre 2001

Table des matières

Introduction.....	2
Articulation du rapport.....	2
Résumé des présentations du panel.....	3
Section I. Que faut-il entendre par société civile ?.....	5
Section II. Pourquoi l'implication de la société civile dans l'éducation est-elle importante ?.....	6
Les gouvernements ne peuvent pas s'en sortir seuls.....	6
Insuffisance des ressources humaines et financières.....	6
Principes et processus démocratiques.....	6
Besoin de cohérence et d'une vision nouvelle.....	7
Cela en vaut la peine.....	7
Section III. Quel type d'implication de la société civile ?.....	8
Des prestataires de services alternatifs.....	8
Atteindre les groupes défavorisés.....	8
Fournir un enseignement volontaire.....	9
Créer des sociétés alphabètes.....	9
Perspectives critiques.....	9
Agents d'innovation.....	10
Sheperd School ou approche REFLECT.....	10
Définir de nouveaux contenus et de nouvelles approches.....	10
Des critiques et des acteurs de plaidoyer informés.....	10
Un partenaire politique.....	11
Perspectives critiques.....	12
Des agents de gouvernance communautaire.....	13
L'évolution du rôle des communautés: de la mobilisation de ressources à la gouvernance.....	13
Un microcosme de la gouvernance éducative nationale.....	13
Perspectives critiques.....	14
Section IV. Les conditions préalables au succès de l'implication de la société civile dans la formulation, la planification et l'action en faveur de l'EPT.....	15
1. L'engagement à réaliser les objectifs de Dakar.....	15
2. Une politique claire de collaboration avec la société civile.....	15
3. Des systèmes politiques ouverts, démocratiques, stables et décentralisés.....	15
4. Confiance mutuelle et transparence.....	16
5. Le renforcement des capacités.....	17
6. Créer des mécanismes de partenariat.....	17
7. La collaboration internationale et la solidarité sont des éléments indispensables.....	20
Section V. Remarques de conclusion.....	21
Volonté politique et coordination.....	21
En pratique.....	22
Annexe 1.....	23

Introduction

La séance spéciale consacrée à l'implication de la société civile dans l'action en faveur de l'éducation pour tous (EPT) fut remarquable à la fois par sa dimension symbolique et par sa teneur de fond. Réunie par le Directeur général de l'Unesco, Monsieur Koïchiro Matsuura, cette séance a regroupé 80 ministres et 10 ministres-adjoints de l'éducation ainsi que 400 représentants gouvernementaux et non-gouvernementaux qui se sont retrouvés sur une même plate-forme pour discuter à partir d'exemples concrets, de la manière dont leur collaboration est mise en oeuvre en pratique. Les ministres de l'éducation du Ghana et du Mozambique, le Secrétaire de l'éducation du Népal et le Ministre-adjoint de l'éducation du Yémen ont été rejoints par les représentants des organisations de la société civile de trois de ces pays. Ils ont exposé des expériences de partenariat pour l'EPT et ainsi identifié les étapes pratiques pour renforcer la contribution à l'EPT et promouvoir de meilleures relations gouvernement/société civile. Le Secrétaire général de l'Internationale de l'éducation a présenté une réponse analytique suivie d'un débat animé.

Cette séance spéciale entièrement consacrée à la participation de la société civile dans l'EPT est le reflet même de l'importance grandissante attachée au rôle des organisations non-gouvernementales et de la société civile dans les processus et le mouvement EPT. Le succès de l'EPT dépend de la mobilisation de tous les partenaires et acteurs, auxquels on aura préalablement donné les moyens de jouer pleinement leur rôle dans un processus reposant d'abord sur une base démocratique solide.

A Dakar, les gouvernements se sont mis d'accord sur leur « devoir de veiller à ce que les buts et objectifs de l'éducation pour tous soient réalisés de façon durable » (para. 2 du Cadre d'action de Dakar) et que cette responsabilité « pour être menée à bien et avec efficacité, requiert de larges partenariats dans les pays » (para. 2). Les participants au Forum mondial sur l'Education se sont engagés à « faire en sorte que la société civile s'investisse activement dans la formulation, la mise en oeuvre et le suivi de stratégies de développement de l'éducation » (para. 8).

La séance spéciale s'est particulièrement penchée sur la problématique de la participation de la société civile au processus de formulation des politiques, un concept perçu comme allant plus loin que le développement d'actions spécifiques en faveur de l'EPT. La séance a permis de poser la question clé de comment les pays peuvent aller d'une claire reconnaissance du rôle de la société civile dans la formulation des politiques vers une participation et des partenariats renouvelés. Les représentants gouvernementaux et non-gouvernementaux invités ont discuté des exemples, des possibilités et des conditions préalables dans la perspective d'une inclusion effective de la société civile dans la formulation des politiques, la planification et l'action qui sont liées à la réalisation des objectifs de Dakar.

Articulation du rapport

Ce rapport met l'accent sur certaines questions, certaines problématiques et certains thèmes-clés identifiés au cours du débat sur l'implication de la société civile dans l'EPT. Il peut constituer un outil de référence pour les gouvernements et les organisations de la société civile ainsi que pour d'autres partenaires disposés à entreprendre des actions concrètes pour renforcer les contributions de la société civile dans l'EPT et promouvoir l'amélioration des relations entre les gouvernements et la société civile, connectant ainsi la volonté politique internationale en faveur de la participation de la société civile dans l'EPT avec les réalités nationales et locales.

Résumé des présentations du panel

Dans son discours d'ouverture, le Directeur général de l'UNESCO a exposé les différents rôles et responsabilités des gouvernements et des organisations de la société civile dans la promotion de l'éducation pour tous (voir annexe 1, p 23). Il a particulièrement souligné le rôle nouveau des organisations de la société civile en tant que partenaires de la formulation des politiques dans le domaine de l'éducation, et ainsi le besoin d'explorer comment des mécanismes viables de consultation sur des problématiques liées à l'EPT peuvent être établis et renforcés. En même temps qu'il reconnaissait la diversité des contextes spécifiques des pays, le Directeur général a mis en relief la manière dont l'UNESCO continuera à promouvoir activement le processus de construction de partenariats et la coordination globale de l'EPT.

Le Ministre de l'éducation du Ghana a présenté un court compte-rendu de réalisations récentes relatives aux objectifs de l'EPT et en particulier aux efforts de (i) l'intégration de l'éducation pour la petite enfance, qui est majoritairement privée, dans le secteur public ; (ii) l'augmentation de l'éducation de base primaire universelle obligatoire et gratuite à 83 % avec un impact positif sur les disparités entre les sexes par un programme spécial qui a commencé en 1996; (iii) la réduction des taux d'analphabétisme jusqu'à 48% et ; (iv) l'amélioration de la qualité. Le Ministre a ensuite souligné l'importance de la société civile dans ce processus et a expliqué comment le Ghana est passé de la reconnaissance du rôle de la société civile comme prestataire de services innovants et complémentaires et comme agent de mobilisation des communautés à une réelle intégration en tant que partenaire dans la formulation des politiques. Il a donné des exemples de mécanismes de partenariat viables aux niveaux national et local.

Le représentant d'ActionAid Ghana a également exposé des exemples de partenariats viables avec le gouvernement qui ont abouti à la reconnaissance et à l'intégration de nouvelles pratiques de prestation de services alternatifs. Le représentant a également fait allusion à l'initiative du Ghana National Education Campaign Coalition, une expérience inédite en termes de partenariats au sein de la société civile (section III, encadré 1, p 11).

Le Ministre de l'éducation du Mozambique a évoqué la création de mécanismes institutionnalisés de consultation de la société civile au niveau national pour nourrir le processus de formulation des politiques d'éducation. Il a également évoqué la responsabilité récemment confiée à un nouveau département de l'éducation nationale (le Département à la participation communautaire) pour suggérer des possibilités de mécanismes de partenariat et de participation au niveau local.

Le Secrétaire de l'éducation du Népal a également rendu compte de réalisations relatives aux objectifs de l'EPT. Le taux d'alphabétisation a atteint 58% et le taux de scolarisation 72%. Les disparités entre les sexes et les problématiques de qualité restent des défis de taille. Le représentant a mis l'accent sur la reconnaissance de son gouvernement de la contribution de la société civile dans la mise en place d'écoles primaires et d'autres services d'éducation depuis les années 50. La mise en place d'une politique et d'un environnement favorables ont facilité la prestation de services complémentaires de plus de 30.000 organisations de la société civile (OSC) dans le pays. Le représentant a précisé que le temps était peut-être venu d'inclure la société civile dans la formulation des politiques, en se référant au Forum EPT nouvellement créé et au processus d'élaboration du Plan d'action national EPT.

Le représentant de la société civile de l'Asia Pacific Partnership du Népal a mis l'accent sur la corrélation positive entre les périodes de démocratisation et l'étendue de l'implication de la société civile dans le domaine de l'éducation. Il a cependant regretté que ce processus de démocratisation n'ait pas été continu et a exhorté le gouvernement à impliquer la société civile systématiquement, non seulement en tant que prestataire de services mais aussi en tant que partenaire politique.

Le Ministre adjoint de l'éducation du Yémen a souligné l'importance du rôle de prestataires de services complémentaires des écoles privées en compétition avec les écoles publiques. Le Ministre a mentionné quelques exemples d'expériences avec des comités de parents d'élèves et a souligné l'importance d'élire des équipes locales de la société civile pour permettre leur participation à la planification et à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'éducation développée après le Forum de Dakar.

Le représentant de la société civile du syndicat des enseignants au Yémen a évoqué le développement récent de ce qu'il a appelé un « secteur éducatif diversifié et indépendant ». Le processus de démocratisation de 1990 a encouragé le développement d'initiatives individuelles dans le domaine de l'éducation. Le représentant a attiré l'attention sur le besoin de cadres législatifs pour organiser le fonctionnement de ces initiatives privées et a appelé à la représentation de la société civile dans les organes décisionnels chargés de la formulation des politiques éducatives.

Le Secrétaire général de l'Internationale de l'éducation a apporté une réponse analytique aux diverses présentations en les reliant à des problématiques-clés telles que le financement de l'éducation et la nécessité d'assurer la qualité et l'équité. Il s'est référé au travail exceptionnel entrepris par la Campagne mondiale sur l'éducation pour faire prendre conscience de la nécessité de mobiliser des fonds publics pour combler le déficit budgétaire de 7 milliards de dollars des Etats Unies, indispensables selon la Campagne, pour assurer l'EPT au niveau mondial d'ici 2015. Le représentant a examiné les dangers d'une privatisation effrénée au détriment d'une éducation gratuite et les effets nocifs sur la qualité de l'emploi d'un trop grand nombre d'enseignants volontaires à une large échelle. Le Secrétaire général a particulièrement insisté sur l'importance de la responsabilité du gouvernement quant à la coordination de l'ensemble des efforts de l'EPT au niveau national et sur l'amélioration du statut et des conditions de travail des enseignants de manière à établir une éducation de qualité pour tous qui soit gratuite et obligatoire.

Section I

Que faut-il entendre par société civile?

Les discussions ont confirmé la nécessité exprimée par le Directeur général de l'UNESCO dans son discours d'ouverture, de définir plus clairement le terme de "société civile". La plupart des interventions ont laissé entrevoir une compréhension de la société civile comme l'ensemble des organisations, des groupes et associations à caractère non gouvernemental et à but non lucratif. Cependant, certaines remarques ont montré que ce terme était aussi appliqué à des organisations gouvernementales ou du secteur privé. Il a été fait référence aux organisations non-gouvernementales (ONG) et réseaux de campagne, aux syndicats d'enseignants et aux organisations religieuses, aux associations communautaires et réseaux de recherches, aux associations de parents d'élèves et organes professionnels, aux organisations d'étudiants et comités scolaires de gestion communautaires, aux mouvements de femmes, aux parlementaires, aux organisations du secteur privé et autres.

Les représentants de la société civile ont mis en garde contre le danger d'un concept trop flou et de la confusion qui pourrait en découler. Selon les termes du Secrétaire général de l'Internationale de l'éducation: "Les entreprises privées, les milieux d'affaires, les institutions gouvernementales, tout ceci ne doit pas être considéré comme des organisations de la société civile (...) Nous avons, d'une part, les gouvernements et d'autre part le monde des affaires, le marché et, entre les deux, s'inscrit la société civile."

Un délégué africain a attiré l'attention sur l'importance de la société civile dans la riche tradition pré-coloniale qui ne doit pas être marginalisée si, dit-il, « Nous voulons donner une signification et une cohérence à l'EPT dans nos contextes spécifiques ». Selon lui, les sages ainsi que la troisième génération et les associations professionnelles traditionnelles font partie de la société civile au même titre que d'autres groupes. Même si, a-t-il souligné, ces associations ne sont pas aussi visibles que les ONG modernes aux yeux des partenaires internationaux, ils constituent une importante partie de la société civile africaine. Un représentant russe a étendu la notion de société civile au concept de citoyenneté exemplaire et aux grandes figures du savoir et de la recherche. « (...) Tolstoï était tout particulièrement actif dans le domaine de l'éducation dans les milieux ruraux, un exemple qui mérite d'être relevé et dont nous devons nous inspirer ».

Section II

Pourquoi l'implication de la société civile dans l'éducation est-elle importante ?

Les gouvernements ne peuvent pas s'en sortir seuls

Les présentations des différents pays et les discussions ont fait apparaître un large consensus remettant en cause la capacité des gouvernements à réaliser seuls les défis trop complexes de la réalisation de tous les objectifs de l'EPT d'où la nécessité et l'importance d'impliquer la société civile. Cependant, les raisons avancées varient. Certaines s'appuient sur des considérations purement pragmatiques et d'autres sur des questions de principe. Cependant, certaines raisons sont ancrées dans le souci de qualité et la nécessité de réformer les systèmes d'éducation.

Insuffisance des ressources humaines et financières

L'insuffisance des ressources humaines et financières dans le contexte de difficultés économiques a été mentionnée par tous les représentants des gouvernements comme une raison majeure de l'implication de la société civile dans l'EPT. Le Ministre du Ghana a précisé « qu'il est généralement reconnu que le coût du financement de l'éducation pour tous joue un rôle de frein et, de ce fait, les ressources de la plupart des pays en développement ne sont pas en mesure d'assurer ce financement. La mobilisation de ressources adéquates, humaines et matérielles, pour relever le défi de la mise en œuvre du programme rend le problème encore plus complexe compte tenu des problèmes économiques. Pour cette raison, il est nécessaire que les gouvernements instaurent des rapports de partenariat avec la société civile pour financer et promouvoir l'éducation pour tous comme le cadre permanent » .

Les représentants gouvernementaux et non-gouvernementaux ont mentionné l'interdépendance entre le manque de ressources et les contributions au financement de l'éducation. Cependant, certaines organisations de la société civile ont fait remarquer que l'implication des organisations de la société civile ne doit pas se faire en fonction des besoins des gouvernements en matière de financement mais en fonction de leur volonté de promouvoir un développement démocratique.

Principes et processus démocratiques

Beaucoup d'interventions ont souligné le fait que la nature des systèmes démocratiques appellent à une participation étendue dans tous les aspects de la formulation de politiques éducatives à l'instar de la déclaration du Canada qui avance « qu'un des principes de base de la démocratie consiste à reconnaître que les décisions formulées à partir de l'expérience et des connaissances d'une pluralité de citoyens sont plus légitimes et plus représentatives que les décisions prises par quelques uns ». L'attention de l'assemblée a été attirée sur les 113 millions d'enfants en âge de scolarisation qui ne sont pas scolarisés, les taux élevés de redoublement et d'abandon scolaire et les 875 millions d'adultes illettrés, mettant en évidence les limites des pouvoirs publics et de la bureaucratie à répondre aux besoins d'une éducation gratuite. Un des représentants a soulevé le problème des changements fréquents au niveau des ministères de l'éducation ce qui implique un manque de continuité dans le processus de gouvernance éducative. Selon lui, les organisations de la société civile sont moins exposées aux changements et elles ont donc un rôle important à jouer pour assurer la cohérence du processus de l'EPT.

Bien que l'implication de la société civile ait été reconnue et défendue par la plupart des participants comme un principe démocratique, plusieurs intervenants ont rappelé que la participation élargie dans les processus de décision était en fait encore limitée aujourd'hui. Certains gouvernements semblent ne pas encore adhérer à cette idée qui, selon une ONG présente, est certainement dû en partie aux attitudes politiques traditionnelles des dirigeants qui pensent savoir ce qui convient au peuple et la façon dont il faut l'appliquer. Ce point de vue est selon lui en train de changer mais il y n'en reste pas moins vrai que ce changement est lent.

Besoin de cohérence et d'une vision nouvelle

Les discussions ont mis l'accent sur les nombreux défis à relever pour atteindre les objectifs de l'EPT, y compris les problèmes de qualité, de cohérence et de vision. Un large consensus a fait apparaître que les développements du processus d'éducation et de son contenu doit tenir compte des développements de la société dans son ensemble. Qui plus est, le besoin de trouver de nouvelles modalités dans le domaine de l'éducation en tenant compte des effets de la mondialisation a été souligné. Un représentant de la société civile de la région arabe a fait remarquer que « le paradigme est très ancien » et « qu'il faut revoir ce paradigme. Beaucoup d'histoires couronnées de succès des ONG pourraient servir de base à l'élaboration d'autres programmes ». De nombreux participants ont souligné le besoin d'une perspective plurielle sur l'éducation et ont reconnu le poids de la société civile à cet égard. Le Ministre de l'éducation du Mozambique a noté que « la participation de la société civile à l'éducation permet d'élargir notre vision de ces problèmes [d'éducation], comme on le disait à la réunion de Jomtien ».

Cela en vaut la peine...

La forte contribution de la société civile à l'EPT, particulièrement en tant que prestataire de services est bien réelle et constitue une raison majeure pour les gouvernements de renforcer leur implication. Dans ce contexte, le représentant danois des pays nordiques a fait remarquer: « (...) nous avons grandement profité de cette participation des élèves, des étudiants, des professeurs, des parents, des handicapés ainsi que de leurs organisations respectives. Il en est de même pour les syndicats, les associations d'employeurs et nous avons une longue tradition selon laquelle les ONG ont une influence très importante sur les questions d'éducation à tous les niveaux. Les caractéristiques de la coopération varient de pays à pays, mais l'expérience nous montre qu'une étroite collaboration entre la société civile et l'éducation est un moyen important et sera un moyen important pour atteindre les objectifs fixés à Dakar ».

Section III

Quel type d'implication de la société civile ?

Une ONG a pertinemment fait remarquer: « ...vous reconnaissez qu'aucun gouvernement ne peut atteindre cet objectif [l'éducation pour tous] par lui-même. L'implication de nos sociétés civiles est indispensable ». La question est de savoir « de quel genre d'implication il s'agit? » et « De quel type d'action? ».

Le Directeur général a identifié dans son discours d'ouverture quatre grands rôles de la de la société civile: celui de prestataire de services, d'agent d'innovation, de critique, d'acteur de plaidoyer et enfin de partenaire politique. Ces différents rôles ont été soulignés de plusieurs façons dans la discussion, particulièrement dans le cadre de la gouvernance éducative au niveau de la communauté.

Des prestataires de services alternatifs

Tous les exposés et un grand nombre d'interventions ont mis en évidence le rôle-clé de la société civile dans la prestation de services là où l'action de l'Etat est inexistante ou insuffisante. Les présentations ont confirmé que les OSC ont sur les pouvoirs publics l'avantage d'être plus flexibles, plus proches de la base et des cultures locales et, dans bien des cas, plus novatrices dans leur approche. « les OSC se sont affirmées comme chefs de file et principaux prestataires en matière d'éducation non formelle et alternative et bénéficient d'une expérience dans ce domaine qui leur permet d'intégrer l'éducation aux autres secteurs du développement et de bâtir des partenariats à des niveaux différents ». Les différentes expériences montrent que la distinction entre éducation formelle et non formelle est moins marquée quand les OSC sont impliquées dans l'éducation de base.

Atteindre les groupes défavorisés

Les participants ont confirmé que les organisations de la société civile sont particulièrement efficaces pour répondre au besoin des groupes défavorisés, tels que les filles et les femmes, les enfants des bidonvilles, des zones rurales isolées ou en situation d'extrême pauvreté, les enfants des rues, les nomades, les personnes handicapées, les populations déplacées ou touchées par des conflits. Elles contribuent largement à aider ces apprenants à améliorer leur existence et leur conditions de vie.

- Plusieurs pays, y compris l'Inde et le Pakistan, ont expliqué que les OSC dans leurs pays respectifs avaient endossé des responsabilités majeures dans les programmes d'éducation non formelle, une tâche qui leur avait été confiée par les gouvernements et les agences de financement. L'éducation de la petite enfance a également été mentionnée comme un domaine où la société civile est particulièrement active aux côtés du secteur privé.
- ActionAid Ghana a tout particulièrement évoqué le projet relatif aux enfants des rues ('feeder schools') les initiatives d'éducation par les pairs, l'éducation à la prévention du sida et la promotion de la paix ainsi que l'éducation communautaire.
- Le représentant du syndicat des enseignants du Yémen a indiqué qu'un partenariat avec des initiatives privées a conduit à un secteur indépendant et diversifié qui a permis de toucher des milliers d'élèves hors d'atteinte du système d'éducation national.

Le South Asia Partnership du Népal a présenté un compte rendu impressionnant sur la manière dont la participation de la société civile a conduit à une augmentation de l'accès à l'éducation d'enfants défavorisés dans les années 50, période à laquelle le pays a commencé à évoluer vers une société démocratique moderne : « La société civile était à l'avant-garde des efforts népalais dans la mise en place d'un système

d'éducation publique dans le pays(...) La société civile a initié l'établissement des écoles pour les enfants dans le pays, ce qui a eu pour résultat une croissance phénoménale du nombre d'écoles et de la scolarisation des enfants. En 1971 – sur une période de 20 ans -, le nombre des écoles primaires atteignait environ 10.000, alors qu'il y en avait à peine 351 en 1951. Le nombre des étudiants a aussi été multiplié par 2.000.”

Fournir un enseignement volontaire

ActionAid Ghana a présenté un programme d'éducation volontaire rurale qui s'adresse aux jeunes et tout particulièrement aux filles qui n'ont ni les diplômes ni le soutien nécessaire pour continuer leur cursus scolaire. L'initiative se base sur le travail en étroite collaboration avec les communautés rurales, les structures gouvernementales locales et les services d'éducation du Ghana pour recruter des jeunes qui rempliront les fonctions d'enseignants volontaires dans leurs propres communautés. En échange, ces jeunes bénéficient de cours qui leur permettront de poursuivre leurs études après leur volontariat. Le programme a pour but de mettre en place un programme à long terme et d'alimenter les politiques et les programmes nationaux d'éducation en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'éducation dispensée dans des zones défavorisées et isolées.

Créer des sociétés alphabètes

Il est intéressant de noter que tous les exposés du panel ainsi que la plupart des interventions, qu'il s'agisse de l'Inde ou de Cuba, du Pérou ou du Bénin, de la Côte d'Ivoire ou du Pakistan, ont souligné le rôle-clé de la société civile dans le domaine de l'alphabétisation. L'expérience concrète d'ActionAid avec l'approche dite REFLECT au Ghana met en évidence une vision élargie de l'alphabétisation comme faisant partie intégrante de l'apprentissage communautaire, du renforcement des capacités et du développement. REFLECT est une technique basée sur la communauté qui permet de sensibiliser les communautés à leurs besoins de développement et de les impliquer dans l'identification des problèmes et leur résolution tout en acquérant les rudiments de l'alphabétisation et du calcul.

Perspectives critiques

Prestataires de services: statut temporaire ou permanent? Le représentant de l'Internationale de l'éducation a soulevé le problème de la durée des interventions de la société civile dans l'élargissement de l'accès à l'école pour les enfants. De son point de vue, il est clair que l'implication des groupes tels que les ONG, les communautés religieuses, les agences d'aide et autres institutions à but non-lucratif doit être temporaire: « Le but ultime de leur travail est de passer la main aux autorités publiques. Et si nous atteignons notre objectif, c'est-à-dire l'éducation pour tous d'ici à 2015, à ce moment-là ce sont les gouvernements qui prendront la relève et qui accompliront la tâche qui incombe à ces groupes actuellement ».

Services alternatifs et qualité. L'Africa Network Campaign on Education for All (ANCEFA) a soulevé la question de la qualité dans la prestation de services alternatifs et a exprimé sa surprise de n'avoir pas entendu les gouvernements faire état de leurs expériences en matière de renforcement des capacités des OSC pour soutenir la contribution efficace et constructive de ces dernières dans le domaine de l'éducation. Ceci a été considéré comme crucial pour assurer des services éducatifs appropriés et de qualité.

Le Secrétaire général de l'Internationale de l'éducation a exprimé ses craintes quant à la qualité de l'éducation et a souligné qu'une éducation de qualité sous-entend des enseignants de qualité: « (...) Nous ne pensons franchement pas que le recrutement de volontaires non qualifiés représente la solution pour l'avenir. Cela permet peut-être d'améliorer les statistiques, mais la qualité de l'éducation en souffre de toute évidence, en donnant à penser que c'est la manière d'assurer l'éducation pour tous. Ce n'est pas sérieux”. Il a appelé l'assemblée à bien comprendre que le but de l'EPT n'est pas seulement d'augmenter le taux d'inscription des enfants à l'école mais de les faire apprendre. Investir de façon adéquate dans la formation des enseignants est indispensable. Le Ghana a été cité comme un exemple de pays ayant choisi d'investir dans la formation des professeurs et d'écarter le recours aux enseignants volontaires.

La Confédération mondiale des enseignants a convaincu l'assemblée du besoin de collaboration et de coordination renforcées entre les enseignants des secteurs de l'éducation formelle et non formelle, en insistant sur le fait que seule une expertise d'enseignement de qualité permettra une éducation de qualité pour tous les enfants.

Une remarque critique a été adressée par rapport à l'expérience yéménite où les écoles privées d'éducation formelle sont encouragées de façon à concurrencer les écoles publiques dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement. Le Secrétaire général de l'Internationale de l'éducation a fait remarquer que: « Il n'y a pas d'exemple dans le monde où l'établissement d'écoles privées a amélioré la qualité du système éducatif dans le secteur public (...) Au contraire, on risque de mettre en danger le principe de la liberté d'accès des enfants aux écoles ».

Agents d'innovation

Le représentant du Pérou a fait remarquer que « l'éducation pour tous implique la participation de tous en faveur d'un nouveau type d'éducation ». Plusieurs participants, qui ont souligné le rôle important de la société civile dans l'amélioration du contenu et des méthodologies d'éducation, ont soutenu cet argument en faveur de l'innovation. Le rapport de la Commission internationale sur l'éducation au vingt et unième siècle, « Apprendre, un trésor est caché dedans » (Paris, Publications UNESCO, 1996), qui souligne l'importance de l'implication des communautés locales dans les réformes éducatives a été cité. La société civile a plusieurs fois prouvé son rôle d'agent d'innovation, d'initiatrice de nouvelles attitudes et de nouvelles pratiques. Cela a permis d'élargir la vision de l'EPT pour aller de l'avant et répondre à des besoins d'apprentissage en mutation et ce, au travers de plusieurs initiatives et analyses critiques des concepts et des pratiques existants.

Sheperd School ou approche REFLECT

La Sherperd School, encouragée par ActionAid Ghana, ou encore l'approche REFLECT sont des exemples viables pour combler le "fossé d'idées" dans l'EPT, et de ce fait réussir à donner les moyens aux plus défavorisés de définir et d'organiser leurs propres priorités en matière d'apprentissage. Les Sheperd Schools sont des systèmes d'éducation flexibles s'appuyant sur une approche participative basée sur une négociation avec les communautés, sur des réunions flexibles avec les professeurs, sur des facilitateurs communautaires et une instruction dans la langue maternelle.

Définir de nouveaux contenus et de nouvelles approches

Un grand nombre d'interventions se sont attachées à la manière dont la société civile élabore des curricula innovateurs dans des domaines tels que l'éducation civique, la santé, l'éducation des sciences, les questions d'environnement et d'éducation sexuelle ou encore la prévention du sida. De nouvelles approches ainsi que de nouvelles méthodes ont ainsi été mises en place pour promouvoir la paix et le dialogue interculturel. Caritas Internationalis, par exemple, s'est référée à son travail de développement de programmes innovants et d'approches d'apprentissage pour la paix et la tolérance.

Des critiques et des acteurs de plaidoyer informés

« Chacun dans la salle sait que cet appel [pour l'EPT] n'a pas été entendu. Dakar a servi à nous ré-engager selon un nouveau calendrier et de nouveaux délais et je pense que c'est un facteur très important qui a été ajouté cette fois, à savoir une campagne internationale sans précédent destinée à mobiliser l'opinion publique mondiale », a fait remarquer le Secrétaire général de l'Internationale de l'éducation.

La Campagne mondiale pour l'éducation conduit des activités de plaidoyer en se basant sur l'hypothèse que les fonds pour l'éducation peuvent être collectés par des sources publiques à condition que cela s'appuie sur une volonté politique. Selon le Secrétaire général de l'Internationale de l'éducation, c'est pour cette raison que « la mobilisation de l'opinion publique est si importante. « (...) C'est, de mon point de vue, une signification importante de l'implication de la société civile dans l'action ». Il a tout particulièrement insisté sur le rôle joué par la société civile dans les pays de l'OCDE pour exercer une

pression politique pour que l'aide au développement promeuve l'EPT. En effet, la décennie qui vient de s'écouler a vu naître de nouvelles formes d'organisation et d'expression de la société civile en faveur de la promotion du droit à l'éducation. La Campagne mondiale pour l'éducation, conjointement avec d'autres partenaires, a contribué à définir l'agenda international de l'EPT. Des réseaux de la société civile et de nouvelles coalitions ont vu le jour au niveau national et oeuvrent ensemble pour combler les déficits démocratiques et qualitatifs dans l'éducation et porter la voix des populations défavorisées dans les débats de politique nationale.

ActionAid, par exemple, soutient la coalition pour la campagne nationale d'éducation au Ghana en équipant son secrétariat et en rémunérant son personnel (Voir Encadré 1).

Encadré 1. La coalition pour la campagne nationale d'éducation au Ghana : une nouvelle forme d'organisation et d'expression de la société civile

La coalition est constituée de groupes d'ONG et de la société civile qui prêtent une attention toute particulière à la baisse de la qualité de l'éducation, particulièrement pour les groupes défavorisés tels que les habitants de zones rurales éloignées et des zones urbaines défavorisées, les enfants handicapés, les pauvres et les filles. L'objectif principal est de mener une campagne pour une éducation de base de qualité se déroulant dans de bonnes conditions pour les enfants ghanéens indépendamment de leur sexe, de leur appartenance ethnique ou géographique. La campagne nationale d'éducation agit comme un groupe de pression sur le gouvernement et pousse le ministère de l'éducation et les services d'éducation ghanéens à tenir leurs promesses de réforme, de gratuité et d'universalité de l'éducation obligatoire de base. La campagne est impliquée dans les mécanismes nationaux de dialogue sur les politiques et mène parallèlement des recherches, un travail de documentation et de plaidoyer.

Extrait de la présentation d'ActionAid Alliance, Ghana

L'Internationale de l'éducation a rendu compte d'une expérience de plaidoyer au Népal qui tentait de contrer de récentes tendances du gouvernement népalais à "commercialiser" entièrement l'éducation en prévoyant d'introduire des frais de scolarité dans le système d'éducation publique. « Cette action de la société civile a été couronnée de succès dans la mesure où, si je ne me trompe, c'est une association des étudiants qui a réussi à se mettre d'accord avec l'association de propriétaires d'écoles privées sur le niveau des frais de scolarité ».

Un partenaire politique

Des exemples forts de reconnaissance de la société civile comme partenaire politique ont été présentés, notamment par le Ghana, l'Inde, le Mozambique et le Pakistan. Cependant, il est clair qu'il s'agit d'un terrain nouveau qui reste à défricher.

Dans le cas du Ghana, le dialogue sur les politiques avec la société civile a déjà été institutionnalisé aux niveaux local et national. Des mécanismes et des cadres ont été définis pour assurer que le dialogue s'engage de façon systématique et régulière plutôt que de manière *ad hoc* et sporadique. Les associations de parents d'élèves (Parent-Teacher Associations, PTA), les comités d'appréciation des performances de l'école (School Performance Appraisal Committees, SPAMS), les comités de gestion de l'école (School Management Committees, SMC) sont des mécanismes au niveau local qui ont eu un impact positif sur l'augmentation de l'accès à l'école, sur la mobilisation des ressources, sur l'adaptation du contenu et de

l'organisation de l'éducation ainsi que sur l'amélioration des performances. Au niveau national, il existe des mécanismes tels que les réunions mensuelles avec la société civile, les partenaires du développement et le ministère de l'éducation qui permettent de discuter de la disponibilité et de l'utilisation des financements extérieurs. Il existe également des groupes de travail thématiques qui se consacrent entièrement au développement de recommandations qui alimenteront la formulation des politiques et des stratégies touchant des problématiques spécifiques (voir tableau 1, p 18).

L'intégration des Sheperd Schools ou l'utilisation de l'approche REFLECT à plus grande échelle au Ghana constituent deux exemples d'un dialogue politique constructif entre les gouvernements et la société civile. La coalition nationale de la société civile pour l'éducation est activement impliquée au niveau de tous les mécanismes existants et facilite les échanges entre le gouvernement et un nombre grandissant d'organisations de la société civile.

Perspectives critiques

La nécessité d'un dialogue systématique. Plusieurs interventions de la société civile ont souligné le besoin urgent de remplir les engagements de Dakar quant à son rôle, montrant ainsi les défis que représentent l'absence de mécanismes et les problèmes d'une politique s'attachant trop aux symboles:

« Avec une longue histoire de participation et d'action, la société civile du Népal a maintenant l'expérience et la capacité de contribuer à la formulation et la planification des politiques d'éducation. Bien que cela se soit déjà produit dans une certaine mesure par l'invitation de certains représentants de la société civile à participer de temps en temps à des discussions de politique générale et à des exercices de planification, tout cela s'est fait d'une façon un peu fragmentaire, sur une base *ad hoc* et trop souvent pour donner un symbole. Le Népal n'a pas encore vraiment de mécanisme systématique pour impliquer la société civile dans la formulation et la planification des politiques. » (South Asia Partnership, Népal).

Le représentant du syndicat d'enseignants du Yémen a noté l'absence ou le manque de représentation de la société civile dans les organes de décisions nationaux chargés de définir les politiques éducatives. Plusieurs interventions ont souligné l'importance d'inclure aussi les étudiants et les apprenants dans ce dialogue de manière à leur permettre d'apprendre la pratique de la démocratie et d'enrichir les choix politiques concernant l'EPT.

Des compétences dans la formulation de politiques. D'autres organisations de la société civile ont attiré l'attention sur le fait que la capacité de la société civile doit être renforcée, si la formulation des politiques de l'EPT veut se baser sur un mouvement sociétal élargi et intégrer les leçons tirées des pratiques viables de la société civile. « Nous sommes conscients qu'il y a beaucoup d'ONG qui ont été à l'avant-garde d'un travail créatif et innovant au niveau de la base, mais ils doivent encore construire leurs capacités pour à s'engager de manière plus effective au niveau politique », a expliqué le représentant de l'Asia Pacific Bureau for Adult Education (ASPBAE).

Des agents de gouvernance communautaire

Les communautés ont souvent été citées comme les composantes essentielles de la société civile pour la promotion de l'EPT lors des présentations de la session spéciale. Leur rôle dans toutes les problématiques relatives à la prestation et aux processus éducatifs a été clairement mis en valeur.

L'évolution du rôle des communautés: de la mobilisation de ressources à la gouvernance

L'exemple de la participation communautaire au Ghana montre deux développements intéressants du changement du rôle et de l'organisation de l'implication des communautés :

- Une évolution du rôle joué pour la mobilisation de ressources et la gestion de l'éducation locale vers une participation à la définition de l'éducation et l'évaluation de sa qualité et de ses processus.
- Une évolution d'une participation peu structurée à une implication systématique et institutionnalisée dans la gouvernance éducative locale et ce par l'intermédiaire des APE, des CMS et des SPAMS.

Cependant, ces différents développements se mettent en place lentement. La mobilisation des ressources et, dans une certaine mesure, le soutien moral de la communauté sont apparus comme les points forts de l'implication de la communauté dans les différentes délibérations. Le Ministre de l'éducation du Ghana a avancé que : « Le concept de l'association entre parents et enseignants (PTA) a également joué le rôle de point de ralliement pour différentes communautés et sociétés pour mobiliser des fonds et trouver un appui moral et matériel pour les écoles. De nombreuses écoles ont bénéficié des apports de ce programme. Lorsque les PTA ne pouvaient pas fournir les fonds nécessaires, ils fournissaient du travail communal. »

La déclaration du Secrétaire général de l'éducation du Népal est allée dans le même sens: « La force centrale de la société civile, nous sommes tous d'accord, est sa capacité à accéder à des ressources additionnelles financières, politiques et techniques basées dans la communauté. La mobilisation de toute ressource supplémentaire et le soutien du secteur de l'éducation est en effet le bienvenu et recommandable ».

Le Ministre de l'éducation du Yémen a poursuivi sur la même lancée: « (...) et il y a plus de 3 millions d'élèves qui vont dans plus de 12.000 écoles au Yémen. Il faut que la société civile puisse participer à la mise en place de conseils des parents dans toutes les écoles (...). De tels comités de parents établissent un lien entre la société et l'école (...) et permettent de canaliser les fonds nécessaires pour chaque année scolaire ».

Un microcosme de la gouvernance éducative nationale

Le rôle joué par la société civile dans la gouvernance communautaire est en ligne avec les quatre autres dimensions de l'implication de la société civile mentionnées plus haut: prestataire de services alternatifs, innovateur, critique, actrice de plaidoyer informée et partenaire politique. Le partenariat entre l'Etat et la communauté est le reflet d'un microcosme de la participation à la gouvernance éducative au niveau national. Ceci se développe surtout dans des systèmes décentralisés.

Les comités communautaires créent des espaces pour toutes les composantes de la société civile locale, y compris les autorités traditionnelles et religieuses, les femmes et les jeunes, pour participer aux choix politiques éducatifs locaux. Ils facilitent ainsi la réconciliation entre les points de vue modernes et traditionnels sur l'éducation.

Les espaces pour l'implication de la société au niveau local est souvent directement proportionnel à l'étendue des processus de démocratisation et de décentralisation dans un pays. Beaucoup d'intervenants, y compris les pays ayant fait des présentations, ont insisté sur le rôle positif des organisations de la société civile dans la mobilisation d'une implication et d'une participation renouvelée des communautés locales.

Perspectives critiques

Les communautés ne peuvent pas se substituer au financement public. Le Secrétaire général de l'Internationale de l'éducation a réagi vivement sur le rôle attribué aux communautés dans la mobilisation des ressources: « L'idée que l'éducation pour tous pourra être financée par les parents est simplement erronée. On peut assurer ainsi le financement de l'éducation pour certains, mais certainement pas pour tous car ceux qui sont privés d'éducation ; les pauvres, nous le savons bien, ne peuvent pas payer. Et l'idée qui circule dans certains cercles de réflexion de faire payer les parents pauvres, doit être rejetée si l'on veut vraiment parler sérieusement de l'éducation pour tous et pas de l'éducation pour certains ».

Section IV

Les conditions préalables au succès de l'implication de la société civile dans la formulation, la planification et l'action en faveur de l'EPT

Alors que les contextes nationaux diffèrent en matière de systèmes sociaux et politiques, en matière de traditions et de cultures, le Ministre de l'éducation du Ghana a souligné que la responsabilité première réside dans les pouvoirs publics pour la création d'un environnement propice aux opérations des partenaires du développement. Il n'existe aucun schéma préconçu pour l'implication de la société civile, mais certains éléments qui sembleraient conduire à la construction de partenariats viables dans des contextes différents sont apparus au cours des débats. Sept de ces conditions préalables sont présentées ci-dessous.

1. L'engagement à réaliser les objectifs de Dakar

Tous les intervenants ont re-confirmé l'engagement de leurs pays respectifs à la réalisation des objectifs de Dakar et certains ont rendu compte d'actions déjà engagées pour mettre en œuvre le Cadre d'action de Dakar. Le Mozambique par exemple, a déjà élaboré un plan national pour promouvoir l'éducation pour tous. Le Népal a de son côté mis en place un forum et un groupe de travail pour coordonner et guider les efforts nationaux pour l'éducation et l'élaboration d'un plan d'action national. Le Yémen a élaboré une stratégie nationale pour l'éducation dans le cadre du suivi de Dakar.

L'allusion aux objectifs de Dakar et aux conférences internationales s'inscrivant dans ce cadre est utile à la construction de partenariats pour l'EPT dans la mesure où ils offrent un cadre commun de discussion.

2. Une politique claire de collaboration avec la société civile

Le Ghana s'est démarqué comme l'un des exemples forts de pays engagé activement pour aborder les dimensions multiples du Cadre d'action de Dakar en impliquant la société civile. Le Ministre de l'éducation a considéré l'existence d'une politique claire de collaboration avec la société civile comme essentielle dans le processus. « Il appartient au gouvernement d'accepter de créer des fora pour interagir avec la société civile, de montrer son engagement à respecter les points de vue différents et en prendre note comme des apports pour le ministère et la formulation des politiques ».

Une politique bien définie implique aussi la reconnaissance de la société civile comme partenaire politique, ce qui peut nécessiter des changements dans les traditions et la pensée politique selon lesquelles les agents du gouvernement « savent mieux que quiconque ce qu'il y a de mieux pour la population et la meilleure façon de le mettre en œuvre », comme l'a souligné le représentant de South Asia Partnership du Népal. Les politiques sur l'implication de la société civile doivent se concentrer sur la nécessité de réconcilier les formes traditionnelles et modernes d'expression pour construire sur la sagesse de tous et promouvoir ainsi une appropriation élargie.

3. Des systèmes politiques ouverts, démocratiques, stables et décentralisés

Plusieurs interventions, particulièrement d'Asie du Sud et du Yémen, ont souligné l'interdépendance entre le système politique d'un pays et l'étendue des possibilités pour l'implication conjointe de l'Etat et de la société civile. Plus un système politique est ouvert, démocratique et décentralisé, plus il y a de possibilités

pour un partenariat entre l'Etat et la société civile. La stabilité politique et la paix sont, au même titre, des conditions préalables pour un partenariat viable. L'exemple du Népal illustre ce point de vue (voir encadré 2).

Encadré 2. L'implication de la société civile dans le contexte politique changeant du Népal

« L'implication de la société civile au Népal dans le domaine de l'éducation remonte aux années 50, lorsque le Népal est devenu peu à peu une société démocratique moderne après plus d'un siècle de répression sous le règne des Rana.

Les efforts de la société civile ont joui d'une croissance phénoménale chaque fois que la société et le gouvernements ont fait preuve d'ouverture et de souplesse. De la même façon, la centralisation *de facto* du système d'éducation en 1971 a, en quelque sorte, renversé le rôle de la société civile. Cette centralisation de 1971 a mené à une diminution importante de la participation de la société civile dans les activités d'éducation.

Un autre aspect de la participation de la société civile aux efforts d'éducation du Népal est apparu en 1990, lorsque le Népal est devenue une société plus démocratique et plus ouverte par l'adoption d'un système parlementaire multipartite. Ce nouveau développement dans la politique du pays ainsi que les politiques libérales du gouvernement après les années 90 ont permis à la société civile d'élargir son rôle dans les efforts éducatifs au Népal.

La société népalaise considère le problème croissant des insurrections comme un frein à ses efforts pour l'EPT. Les problèmes d'insurrection ont gravement nui aux activités éducatives de plusieurs organisations de la société civile. Les insurgés ont une vision très monolithique et considèrent que seul l'Etat et les autorités centrales sont habilités à jouer un rôle dans l'éducation. Il s'agit là d'une vision rétrograde qui serait regrettable pour le partenariat de tous les acteurs en faveur de l'EPT. Nous espérons que la sagesse prévaudra. »

Extrait de la présentation de South Asia Partnership, Népal.

4. Confiance mutuelle et transparence

Les interventions de certains pays tels que le Canada, le Népal et le Mozambique ont souligné l'importance de la confiance mutuelle et de la transparence dans la promotion de l'implication de la société civile dans l'EPT.

“Je crois que la première des conditions pour un rôle efficace et significatif de la société civile pour s'acheminer vers les objectifs de l'éducation pour tous serait d'abord d'établir une plus grande confiance entre ces organismes et le gouvernement. Notre histoire, relativement courte, des expériences de collaboration a tendance à rendre les différentes parties méfiantes ou critiques l'une envers l'autre.” (Secrétaire de l'éducation du Népal).

Le Ministre de l'éducation du Mozambique a expliqué que le dialogue concernant le secteur politique est un « outil pour promouvoir la transparence et la reconnaissance mutuelle des différents partenaires engagés (...) ». Les représentants des gouvernements ont aussi fait allusion au besoin d'authenticité et de transparence des procédures d'organisation et des pratiques des partenaires de la société civile et d'assurer un recensement sérieux des actions positives. Les organisations de la société civile et en particulier l'ANCEFA, a exhorté les gouvernements à améliorer leurs mécanismes de partage de l'information dans le but de préparer le terrain pour une contribution constructive de leurs partenaires au dialogue politique. Il est difficile pour la société civile d'avoir une approche constructive si l'information n'est pas partagée.

5. Le renforcement des capacités

Les organisations de la société civile ont attiré l'attention sur le fait que la capacité de la société civile doit être renforcée si l'on veut que la formulation des politiques de l'EPT soit fondée sur un mouvement élargi de la société civile. Les discussions ont fait apparaître la responsabilité collective des gouvernements, de la société civile et des autres partenaires. Le besoin d'organiser des voyages d'études et des séances d'échange d'expériences a été mentionné. L'ANCEFA a présenté l'initiative conjointe de l'UNESCO et de la Banque mondiale, en collaboration avec la Consultations collective des ONG sur l'éducation pour tous, en vue de renforcer la capacité de la société civile en matière d'éducation en Afrique comme un exemple à suivre. Cette initiative a permis d'identifier les besoins de renforcement des capacités dans quatre domaines: (i) le contenu de l'éducation ; (ii) la pédagogie ; (iii) la programmation et la gestion et ; (iv) le dialogue sur les politiques et le partage de l'information.

6. Créer des mécanismes de partenariat

Plusieurs interventions ont souligné le besoin d'évoluer de mécanismes *ad hoc* vers des mécanismes plus systématiques et institutionnalisés pour faciliter l'implication de la société civile de manière à faire remonter les voix de la base dans le dialogue sur les politiques, construire le savoir sur les expériences des pays et les meilleures pratiques, encourager d'autres initiatives et promouvoir la diffusion à plus grande échelle de certaines activités.

« Le premier aspect est l'effort d'amélioration des systèmes d'éducation. De manière à relever les défis de l'éducation pour tous de façon satisfaisante, des structures solides de dialogue entre les parties prenantes de l'éducation doivent être mises en place (...) Pour créer une éducation de bonne qualité, il faut utiliser toutes les ressources disponibles en faisant participer et en impliquant toutes les parties prenantes aux prises de décisions et ceci, à tous les niveaux (...) » (Le Danemark au nom des pays nordiques).

Le représentant péruvien a fait part de la nécessité de mettre en place des mécanismes stables et permanents pour recueillir toutes les propositions et idées concernant l'éducation. « (...) Je crois que les mécanismes institutionnalisés sont nécessaires pour construire la démocratie, mais aussi pour améliorer la qualité de l'EPT ».

Les tableaux 1 et 2 ci-dessous résument quelques mécanismes considérés comme utiles par les pays pour favoriser la construction de partenariats avec la société civile.

TABLEAU 1 : MECANISMES D'IMPLICATION DE LA SOCIETE CIVILE DANS L'EPT AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE- EXEMPLES DU GHANA ¹

Type de mécanismes	Objectifs/ Fonctions	Participants	Résultats / impacts	Défis
Parent-Teacher associations (PTAs)	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des fonds et fournir un soutien matériel et moral aux écoles. 	Parents et enseignants.	Preuves de: <ul style="list-style-type: none"> - Ressources mobilisées de la communauté ; - Meilleures conditions pour les enseignants (repas et hébergement). 	Discuter du processus d'apprentissage de la communauté dans son ensemble: enfants et autres groupes d'âge.
School monitoring appraisal meetings(SPAM)	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le partage de connaissances sur l'enseignement et l'apprentissage en cours dans l'école locale ; - Faciliter un processus de décision participatif sur la manière d'améliorer les résultats. 	Les enseignants et l'ensemble de la communauté.	Preuves de: <ul style="list-style-type: none"> - Résultats améliorés aux examens ; - Motivation des enseignants renforcée ; - Rejet des enseignants qui enfreignent les règles de l'école. 	Discuter des processus d'apprentissage au delà des murs de l'école et pour tous les groupes d'âge de la communauté.
School management committees (SMCs)	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la politique générale de l'école ; - Assurer la gestion efficace du professeur principal. 	Les parties prenantes de la communauté directement impliquées.	Preuves de: <ul style="list-style-type: none"> - Meilleur entretien des équipements publics ; - Sentiment plus fort de propriété quant aux infrastructures scolaires. 	Renforcer les discussions sur le but et le contenu de l'éducation au-delà des murs de l'école et pour tous les membres de la communauté.

¹ Le Mozambique et le Yémen ont également mentionné l'importance des Parent-Teachers Associations et des School Management Committees comme des formes de participation de la société civile à l'EPT.

TABLEAU 2 : MECANISMES DE PARTENARIAT POUR L'IMPLICATION DE LA SOCIETE CIVILE DANS L'EPT AU NIVEAU NATIONAL – L'EXEMPLE DU GHANA²

Type de mécanisme	Objectif / fonction	Participants	Résultats / impacts	Défis
Réunion mensuelle avec le Gouvernement et les partenaires du développement	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller le gouvernement sur les questions relatives à l'aide au développement dans le domaine de l'éducation. 	Le Ministère de l'éducation ; les partenaires de développement ; des ONG sélectionnées ; les réseaux et coalitions nationales de la société civile.	Preuves de <ul style="list-style-type: none"> - Coordination des fonds. 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la participation au delà de sa valeur symbolique ; - Défi de la légitimité des représentants de la société civile.
Réunion de groupes thématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller le gouvernement sur des aspects spécifiques de la formulation des politiques et des pratiques de l'éducation ; - Tirer parti des connaissances et expertises au niveau national. 	Personnel spécialisé du Ministère de l'éducation ; organisations de la société civile spécialisées ; personnel spécialisé des partenaires de développement.	Preuves de: <ul style="list-style-type: none"> - Changements de politiques relatives à l'éducation des groupes marginalisés ; - Implication plus large de la société civile dans le dialogue sur les politiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Elargir la participation de façon adéquate.
Forum national sur l'éducation (Ghana)	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un consensus sur une compréhension partagée de l'éducation ; - Capitaliser les connaissances et les expertises dans le pays ; - Conseiller le gouvernement sur de nouvelles politiques. 	Ministère de l'éducation ; partenaires du développement ; chefs traditionnels ; professeurs d'université ; membres du parlement et des assemblées de district ; communautés religieuses ; ONG ; étudiants ; parents ; médias ; partis politiques et autres.	Preuves de: <ul style="list-style-type: none"> - Décisions politiques ancrées dans une participation élargie et validée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Répliquer de façon judicieuse dans d'autres domaines thématiques spécifiques ; - Assurer un suivi.

² Le Mozambique a également fait référence à des groupes de travail thématiques et à un Forum national sur l'éducation.

7. La collaboration internationale et la solidarité sont des éléments indispensables

Plusieurs interventions, dont celle de Cuba et du Secrétaire général de l'International de l'éducation ont mentionné le besoin de collaboration internationale et de solidarité comme faisant partie des conditions préalables pour la mobilisation des ressources destinées à soutenir ces efforts. Une mention toute particulière à été faite quant au rôle des pays de l'OCDE dans la mobilisation de l'aide au développement pour contribuer à l'effort des pays en voie de développement pour l'éducation pour tous.

De nombreuses interventions ont souligné le rôle vital de l'UNESCO dans la coordination de tous les partenaires de l'EPT pour le processus de suivi de Dakar. Le Secrétaire général de l'Internationale de l'éducation a précisé que: « L'Internationale de l'éducation et ses affiliés ont travaillé en partenariat avec les ministères et un grand nombre d'organisations de la société civile, et nous avons aussi constamment continué à dire que la capacité de l'UNESCO à être l'agence chef de file en matière d'éducation devait être renforcée ; (...) et nous croyons qu'il y a une institution dans le système des Nations Unies – avec toutes les remarques critiques que je pourrais donner parce que, bien-sûr rien n'est 'tout beau tout rose' – nous pensons vraiment que cette [agence] est l'UNESCO, et doit rester l'UNESCO »

Le Directeur général de l'UNESCO a attiré l'attention sur certaines activités entreprises par l'UNESCO jusqu'à présent dans le cadre du suivi de Dakar, y compris la réforme récente de la Consultation collective des ONG sur l'EPT (voir encadré 3). Il a expliqué que « Nous concevons notre rôle comme celui d'un intermédiaire ; d'un facilitateur et d'un catalyste pour promouvoir et étendre la collaboration entre les gouvernements et la société civile. Nous pensons qu'il est en effet souhaitable de créer, par le dialogue et le partenariat, un consensus national durable sur les objectifs, les stratégies et les modalités de la réalisation de l'EPT ».

Encadré 3. Les mécanismes UNESCO-société civile de promotion des partenariats pour l'EPT

La Consultation collective des ONG sur l'éducation pour tous (CCONG/EPT) est un mécanisme thématique de partenariat à l'intérieur du secteur de l'éducation pour faciliter la réflexion, le dialogue permanent et l'action conjointe entre les ONG et l'UNESCO en faveur de l'éducation pour tous dans le but de renforcer la coopération entre les partenaires à tous les niveaux et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie. Les activités conjointes sont mises en œuvre dans les domaines de la communication, la formulation des politiques et le dialogue politique, la recherche, le renforcement de capacités pour les OSC locales et le suivi et l'évaluation.

Ce réseau regroupant quelque 130 ONG et autres organisations de la société civile et réseaux travaillant dans le domaine de l'éducation ont désigné un groupe de coordination qui inclut quatre points focaux régionaux et deux points focaux internationaux ainsi qu'un représentant du comité de liaison ONG-UNESCO. La CCONG/EPT renforce actuellement sa régionalisation pour promouvoir les partenariats de l'EPT à tous les niveaux.

Section V

Remarques de conclusions

Volonté politique et coordination

L'implication de la société civile a conduit à l'émergence d'un scénario diversifié de la prestation de services, les contenus et les pratiques éducatifs. Elle a également permis de palier aux déficits en matière d'accès à des opportunités d'apprentissage pour tous les groupes d'une manière flexible et adaptée au contexte. Etant donné que les gouvernements ont la responsabilité principale d'assurer le droit à l'éducation, il est par conséquent important qu'ils jouent un rôle central de leader et de coordination vis-à-vis des efforts conjoints pour créer des sociétés d'apprentissage où chaque individu a la possibilité d'apprendre tout au long de sa vie ; des sociétés dans lesquelles l'éducation primaire gratuite est une réalité pour tous les enfants.

L'Etat doit s'assurer que les activités de la société civile sont identifiées et analysées. Lorsque c'est approprié, elles doivent être reconnues, soutenues et/ou intégrées au système public et inspirer les réformes éducatives. Il faut aller au-delà de la distinction entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle et lui préférer un système d'éducation diversifié qui crée des conditions d'apprentissages viables pour les enseignants et les apprenants de tous âges. Il est possible que certaines activités émanant de la société civile ne soient pas en phase avec la politique du gouvernement, mais comme le montre clairement l'exemple du Ghana, c'est souvent ces mêmes actions qui suscitent des questions pertinentes sur les politiques et les pratiques en cours et suggèrent de nouvelles façons de faire les choses différemment en matière d'éducation. Cela suppose un espace et une acceptation pour des activités avant-gardistes pour continuer à étendre la vision de l'éducation pour tous et baser les efforts éducatifs trans-nationaux sur une participation sociétal élargie. Il est nécessaire de tirer parti de la sagesse et de l'expérience de tous par un dialogue continu sur les politiques entre l'Etat et la société civile, un domaine qui reste encore à améliorer. Comme l'a dit le Directeur général de l'UNESCO dans sa conclusion:

“J'avais parlé de quatre rôles principaux tels que je les conçois dans le contexte de l'EPT: des fournisseurs de services alternatifs, des innovateurs, des critiques et des acteurs de plaidoyer et, finalement, des partenaires politiques. Le dernier rôle, qui est nouveau, est à mon avis le plus important et je suis heureux de vous dire que dans bien des pays, comme au Ghana, la société civile est en train de devenir un partenaire politique important du gouvernement dans le contexte de l'EPT. J'espère réellement que l'exemple sera suivi par d'autres pays.”

Le rôle crucial des communautés a été reconnu par tous, et particulièrement le rôle des associations parents-enseignants, des groupes communautaires et d'autres organisations de la société civile locales pour l'identification de la demande éducative, la mobilisation de ressources, la participation à la gestion de l'école et le suivi et l'évaluation du développement du contenu et des pratiques éducatives. C'est pourquoi le rôle de coordinateur des gouvernements à des niveaux décentralisés s'avère de plus en plus important. En fait, les débats ont clairement montré une interdépendance positive entre la décentralisation et l'intensité des partenariats entre les pouvoirs publics et la société civile au niveau sub-national. Cela renforce le besoin de développer des stratégies en faveur de l'EPT qui s'inscrivent dans les contextes politiques des pays.

La volonté politique est centrale pour que se concrétisent les partenariats, un point de vue parfaitement résumé par le Secrétaire général de l'Internationale de l'Education : « (...) Je pense que vous serez d'accord avec moi si je vous dis que s'il y a une volonté, il y a une solution. Et vous pouvez être certains que notre volonté [La Campagne mondiale pour l'éducation] est très ferme, et nous sommes prêts à travailler avec vous pour transformer cela en volonté politique afin d'aboutir à de vrais résultats dans chaque pays.”

Le Directeur général a re-confirmé l'engagement de l'UNESCO à renforcer l'implication de la société civile au travers de ses programmes et des mécanismes de suivi de Dakar, qu'elle coordonne aux niveaux international et régional. L'UNESCO encouragera également les gouvernements et les commissions nationales à dialoguer avec la société civile et à explorer comment des mécanismes de consultation sur les problématiques de l'EPT peuvent être mis en place ou renforcés.

Les participants des gouvernements, de la société civile et des agences bi-latérales ont chaleureusement approuvé l'initiative du Directeur général de réunir une séance spéciale sur l'implication de la société civile dans l'éducation pour tous. Cette session a créé un espace de discussions intéressantes, ouvertes et franches sur les problématiques de l'EPT dans un cadre international.

En pratique

Les conditions préalables identifiées par les discussions ont donné des idées sur ce que doivent être les démarches concrètes pour élargir les contributions de la société civile et améliorer le dialogue entre l'Etat et la société civile :

- Créer et renforcer des mécanismes de partenariat pour favoriser l'échange d'information et le dialogue sur les politiques aux niveaux local, national et international pour renforcer la participation systématique de la société civile dans l'effort pour l'EPT.
- Soutenir le renforcement des capacités pour les OSC et les réseaux de la société civile pour s'assurer qu'ils participent efficacement et substantiellement à tous les niveaux de la formulation, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des politiques et programmes d'éducation.
- Reproduire des "Séances spéciales sur l'implication de la société civile à l'EPT" aux niveaux régional et national afin de construire le consensus sur le rôle et les contributions de la société civile et de renforcer la collaboration en faveur de l'EPT.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Discours
de
M. Koichiro Matsuura

Directeur général
de
l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
(UNESCO)

*à la séance spéciale sur l'implication de la société civile dans l'action en faveur
de l'éducation pour tous de la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation*

BIE, Genève, 8 septembre 2001

Excellences,
Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile,
Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de participer aujourd'hui avec vous à cette séance spéciale de la Conférence internationale de l'éducation (CIE). Il est particulièrement opportun que cette séance spéciale sur l'implication de la société civile dans l'action en faveur de l'Education pour tous (EPT) coïncide avec le jour où les citoyens, les gouvernements, les hommes politiques, les associations de bénévoles, les militants de la base, les enseignants et les enfants du monde entier célèbrent la Journée internationale de l'alphabétisation. Tous expriment ainsi, directement ou non, leur attachement aux objectifs communs à toutes les personnes impliquées dans le mouvement mondial en faveur de l'EPT.

Nous avons tous été témoins de l'intérêt des débats qui ont animé cette 46^e session de la CIE. De grandes questions ont été posées : comment apprendre à vivre ensemble dans l'univers déchiré par les conflits qui est le nôtre, comment définir le rapport complexe entre la mondialisation et l'éducation, comment répondre à la nécessité urgente de renforcer l'éthique et la pratique de la participation à tous les niveaux, et notamment en ce qui concerne les processus de l'EPT. Permettez-moi donc de vous exposer pourquoi nous avons convoqué cette séance spéciale.

Depuis ma nomination comme Directeur général de l'UNESCO en novembre 1999, j'ai fait de la promotion du dialogue avec la société civile l'une de mes préoccupations principales, en particulier dans le contexte de l'EPT. Lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar en avril 2000, je suis intervenu personnellement pour assurer la participation élargie de la société civile à cette importante manifestation. Depuis, c'est surtout au niveau des activités de terrain que nous nous sommes efforcés d'encourager le dialogue avec la société civile sur les questions relatives à l'EPT. La signification de cette séance spéciale est double : pour la première fois, ce dialogue se trouve porté à un niveau beaucoup plus élevé, puisque des représentants de la société civile vont pouvoir rencontrer des ministres de l'éducation ; j'ajoute que c'est la première fois que la CIE consacre une séance spéciale à cette question de la société civile.

En regroupant sur la même plate-forme des représentants des gouvernements et des organisations de la société civile (OSC), cette séance spéciale prend une dimension à la fois symbolique et substantielle. Symbolique, car elle prouve que la nécessité d'impliquer la société civile dans le mouvement en faveur de l'éducation, et plus particulièrement de l'éducation de base, est de plus en plus reconnue. Elle témoigne également d'une volonté de partenariat et de coopération à la fois sérieuse et exhaustive. J'espère que cette réunion servira à symboliser l'esprit d'ouverture, de dialogue et de respect qui doit imprégner les relations de tous les partenaires du mouvement en faveur de l'EPT.

Mais la réunion d'aujourd'hui a aussi une portée plus immédiate. Nous allons partager des expériences concrètes sur la manière dont la société civile soutient l'EPT et sur les modalités pratiques de la collaboration entre ses représentants et les pouvoirs publics. Nous nous intéresserons aux régions du monde où le défi de l'EPT est le plus difficile à relever et qui par conséquent doivent bénéficier de l'attention prioritaire de la communauté internationale en termes d'assistance technique et financière. J'ajoute que notre objectif concret, aujourd'hui, doit être de définir des mesures pratiques pour renforcer la contribution de la société civile à l'action en faveur de l'EPT et promouvoir de meilleures relations entre la société civile et les pouvoirs publics.

Cela m'amène à évoquer brièvement ce qu'il faut entendre par "société civile" dans le contexte de l'EPT. Ce terme doit être compris comme regroupant l'ensemble des groupes et des associations à caractère non gouvernemental et à but non lucratif impliqués dans l'EPT. Pour l'UNESCO, le terme "société civile" recouvre l'ensemble des ONG et réseaux de campagne, associations d'enseignants et communautés religieuses, associations communautaires et réseaux de recherche, associations de parents d'élèves et organes professionnels, associations d'étudiants et mouvements des femmes. Je sais que le débat sur la définition de ce terme est loin d'être clos. Faut-il y inclure les partis politiques ? Faut-il y intégrer le secteur privé et les entreprises ? Il est incontestablement nécessaire de préciser quelles sont les composantes de la société civile, justifications à l'appui. Les différences, aux niveaux des idées et du contexte, affectent notre compréhension, ce qui exige un effort supplémentaire de réflexion et d'analyse de notre part, et l'UNESCO saura se montrer vigilante dans les discussions sur ces différents points. En tout

cas, dans le contexte de l'éducation de base et des efforts en vue de renforcer le mouvement en faveur de l'EPT, j'estime qu'il convient de se montrer aussi ouvert que possible.

A l'évidence, la situation diffère considérablement d'un pays à l'autre et les relations entre les pouvoirs publics et la société civile varient en conséquence. Dans certains pays où il n'existe aucune tradition de partenariat avec les pouvoirs publics, la notion même de société civile peut paraître incongrue et inapplicable. A l'inverse, d'autres pays ont su tirer d'immenses bénéfices d'une participation élargie de la société civile à la gouvernance en général et à l'effort de développement social en particulier. Bien entendu, ce résultat est parfois l'aboutissement d'un combat long et pénible, mais l'expérience suggère qu'en définitive cela en valait la peine.

L'UNESCO est persuadée que l'EPT ne deviendra une réalité que si elle prend racine dans un mouvement de société à base très large et alimenté par des partenariats viables entre le gouvernement et la société civile. Ce raisonnement procède à la fois d'une pétition de principes et du simple réalisme. La pleine réalisation des objectifs de l'EPT exige que les marginaux et les exclus aient eux aussi accès à l'éducation. Or, il se trouve que les organisations de la société civile sont mieux armées que d'autres partenaires de l'EPT pour atteindre les oubliés du système, en particulier dans le domaine de l'éducation non formelle où elles ont élaboré des méthodes et des approches mieux adaptées aux besoins et aux conditions de vie des plus défavorisés.

Par ailleurs, force est de reconnaître que, dans la majorité des pays en développement, les pouvoirs publics sont impuissants à relever le défi d'un enseignement primaire libre, obligatoire et de bonne qualité pour tous. Les 113 millions d'enfants d'âge scolaire non scolarisés dans le monde, les taux élevés de redoublement et d'abandon scolaire, et les 875 millions d'adultes illettrés prouvent que l'EPT pose des problèmes d'une importance et d'une complexité telles que les gouvernements n'ont pas les moyens de les résoudre seuls, quels que soient leurs efforts et avec les meilleures intentions du monde.

En conséquence, il faut à la fois réaffirmer les responsabilités de l'Etat et compléter son action pour garantir une éducation de base de qualité pour tous, et en particulier pour tous les oubliés et les laissés-pour-compte du système. Cela implique de construire des partenariats qui s'appuient sur les points forts de chaque partenaire.

Dans la tradition démocratique des Etats-nations modernes, le gouvernement élu est considéré comme l'autorité légitime habilitée à définir les orientations en matière d'éducation nationale, notamment dans des domaines clés comme l'élaboration des programmes, la formation des enseignants et la réforme de l'enseignement. Bon nombre d'Etats ont montré une capacité remarquable à se doter de systèmes nationaux d'enseignement public qui garantissent au moins en principe une éducation gratuite à tous les enfants, tout en offrant des possibilités de formation aux jeunes et aux adultes. C'est le gouvernement qui gère le budget de l'éducation nationale et, dans le cas des pays en développement, mobilise et négocie l'aide extérieure. Qui plus est, ce sont les pouvoirs publics qui définissent le cadre de la législation, de la réglementation, de l'inspection et du contrôle.

Il n'est pas question que les organisations de la société civile se substituent à l'Etat en ce qui concerne ces responsabilités et prérogatives essentielles en matière d'éducation. Quel rôle les organisations de la société civile peuvent-elles donc être amenées à jouer dans le contexte de l'éducation en général et de l'EPT en particulier ? Cette question une fois posée, il devient évident que le rôle de ces organisations ne saurait se borner à servir d'appoint à l'action des pouvoirs publics ; une conception aussi étroite ne peut que desservir les exigences du mouvement en faveur de l'EPT. C'est pourquoi je voudrais évoquer quatre grands domaines où les organisations de la société civile peuvent apporter leur contribution aux efforts en faveur de l'EPT.

En premier lieu, et comme je viens de le suggérer, les OSC jouent souvent le rôle de prestataires suppléants de services là où l'action de l'Etat est inexistante ou lacunaire. Les OSC ont mis sur pied des programmes très variés d'alphabétisation, de formation et d'apprentissage qui aident la population à améliorer son niveau de vie et ses conditions d'existence. Dans bien des pays en développement, elles assument des responsabilités majeures dans le cadre des programmes d'éducation non formelle qui leur ont été confiés par les gouvernements et organismes de financement. Les OSC ont, sur les pouvoirs

publics, l'avantage d'être plus flexibles, plus proches de la base et de la culture locale et, dans bien des cas, plus novatrices dans leur approche. Elles se sont affirmées comme chefs de file et principaux prestataires en matière d'éducation non formelle et alternative et bénéficient d'une expérience dans ce domaine qui leur permet d'intégrer l'éducation aux autres aspects du développement et de bâtir des partenariats à différents niveaux.

Les OSC ont aussi un rôle différent à jouer, tant à l'intérieur qu'au-delà des frontières nationales, en tant qu'agents d'innovation à l'origine de nouvelles théories et de nouvelles pratiques, notamment en ce qui concerne l'impact de la mondialisation sur l'éducation. Le concept de l'EPT ne saurait demeurer fixe et immuable mais doit s'adapter aux changements et susciter des initiatives novatrices. De même que l'inégalité des ressources compromet la réussite de l'EPT, celle-ci est aussi confrontée à une fracture théorique que les OSC peuvent aider à combler en collaboration avec les autres partenaires de l'EPT.

Tout en s'acquittant des rôles que je viens d'évoquer, les OSC en ont souvent joué un troisième, celui de critiques et avocats compétents. La dernière décennie a été marquée par l'émergence de nouvelles formes d'expression de la société civile et de dialogue sur les choix et orientations en matière de développement. En ce qui concerne l'éducation, des campagnes collectives ont été organisées par les ONG à l'échelon national pour créer des groupes de pression prônant une éducation gratuite et obligatoire de bonne qualité pour tous les enfants et des programmes de formation au bénéfice des jeunes non scolarisés et des adultes. De telles campagnes ont permis de poser des questions essentielles qui figurent aujourd'hui à l'ordre du jour du mouvement international en faveur de l'EPT.

Les critiques et prises de position pertinentes des OSC ont également trouvé à s'exprimer dans le Bilan de l'EPT à l'an 2000. Quelque 80 ONG ont entrepris une évaluation collective de leurs propres programmes, de leur rôle et de leur contribution à l'EPT. Cette démarche novatrice a mis en évidence les avantages relatifs des ONG et des OSC dans des domaines tels que la participation et l'organisation communautaires, l'autonomisation, l'alphabétisation, l'enseignement communautaire, l'éducation sanitaire et la prise en charge de la petite enfance. En ce qui concerne notamment les plus défavorisés, les programmes d'éducation alternative à l'intention des jeunes et des adultes destinés en particulier aux femmes, aux nomades, aux handicapés, aux personnes isolées, aux groupes de population affectés par les conflits armés et aux réfugiés revêtent une importance toute particulière.

Dans le cadre du Forum mondial sur l'éducation de Dakar, plus de 300 représentants d'ONG ont participé à la Consultation internationale organisée conjointement par le Comité de liaison UNESCO/ONG et la Consultation collective des ONG sur l'EPT, avec le soutien de l'UNESCO. Les ONG participantes ont signé une déclaration commune et apporté une contribution précieuse à l'élaboration du Cadre d'action de Dakar. Répondant à la demande expresse des ONG, j'ai décidé d'ouvrir le Forum mondial sur l'éducation à tous les représentants des ONG participant à la Consultation, afin de promouvoir les échanges interactifs entre les ONG, les gouvernements et les autres partenaires du développement.

Il n'est donc pas surprenant qu'à Dakar la communauté internationale ait décidé de reconnaître et de soutenir le nouveau rôle de la société civile dans l'éducation : celui d'un interlocuteur stratégique. Il a été reconnu que les gouvernements ont "le devoir de veiller à ce que les objectifs et buts de l'EPT soient réalisés de façon durable" (paragraphe 2 du Cadre d'action de Dakar) tout en reconnaissant que cette "tâche, pour être menée à bien avec efficacité, requiert de larges partenariats dans les pays" (paragraphe 2). Les participants au Forum mondial sur l'éducation se sont engagés à "faire en sorte que la société civile s'investisse activement dans la formulation, la mise en oeuvre et le suivi de stratégies de développement de l'éducation" (paragraphe 8). Cet engagement témoigne du nouveau consensus qui reconnaît aux OSC un rôle non seulement d'agents d'exécution et prestataires de services, d'innovateurs ou encore de critiques et avocats écoutés, mais également de partenaires décisionnels. La question clé bien entendu reste de savoir comment passer de cette affirmation sans équivoque du rôle politique de la société civile à une participation et à un partenariat authentiques au niveau des pays.

Si le dialogue national sur les politiques d'éducation n'est pas toujours facile, il n'en est pas moins indispensable pour faire avancer la cause de l'EPT. Le principe d'une participation accrue de la société civile au processus d'orientation est fermement défendu par l'UNESCO et nous encourageons fortement

l'élaboration de partenariats sur les politiques entre les pouvoirs publics et la société civile. En même temps, nous savons bien que les différences de situations locales ont des incidences aux niveaux des opportunités, des modalités et des résultats. Le créneau de participation de la société civile demeure parfois très étroit dans certains pays. Dans de telles circonstances, il convient d'attendre que la conjoncture évolue jusqu'à ce qu'apparaissent de nouvelles opportunités pour engager des processus politiques plus démocratiques et plus ouverts.

S'agissant de l'implication de la société civile dans l'action en faveur de l'EPT, il n'existe pas de recette universelle, de modèle idéal ou de consignes rigides pour nous guider. Dans le contexte de chaque pays, nous devons recenser de façon détaillée les contributions de la société civile aux différents thèmes et objectifs de l'EPT. Cette information n'est pas toujours facile à obtenir et il est fort possible que nous soyons actuellement sous-informés quant aux succès et aux progrès de l'EPT directement imputables à l'action des OSC.

La question se pose de savoir comment organiser un dialogue significatif avec un interlocuteur au profil aussi flou et diversifié que la société civile. Qui peut légitimement prétendre représenter les intérêts et les opinions des organisations de la société civile dans un dialogue avec les gouvernements ? Qui est habilité à parler pour qui ? Comment définir la place de la société civile dans le cadre des mécanismes politiques en place (élections, représentation démocratique) ou parallèlement à eux ? Et quelle est la capacité réelle de la société civile à négocier les choix d'orientation dans les domaines importants de l'EPT ? Toutes ces questions doivent faire l'objet d'une réflexion approfondie si nous voulons que la société civile participe plus activement au dialogue sur les politiques de l'éducation.

L'UNESCO est convaincue qu'une nouvelle culture du dialogue sur les choix en matière d'EPT s'impose si nous voulons adapter les modalités de la participation de la société civile, qui correspond à une volonté politique internationale, aux réalités nationales et locales. D'une manière générale, la nouvelle approche négociée des orientations stratégiques doit être basée sur la participation, la démocratie, l'ouverture, la transparence et la responsabilité. Elle doit transcender les barrières hiérarchiques et institutionnelles et se concentrer sur les questions qui ont une incidence directe sur l'existence de la population.

Je voudrais maintenant évoquer brièvement la manière dont l'UNESCO, dans le cadre du suivi de Dakar, s'emploie activement à encourager la participation des OSC à ce dialogue politique dont la séance spéciale d'aujourd'hui est l'illustration. Par exemple, les réseaux internationaux de la société civile et les ONG de différentes régions ont été invités en novembre dernier à la première réunion du Groupe de travail sur l'EPT. A cette occasion, les ONG ont souligné l'importance de la décentralisation des efforts nationaux en faveur de l'EPT. Les exposés conjoints des représentants des pouvoirs publics et de la société civile ont attiré l'attention sur l'impact des initiatives novatrices des ONG en matière d'EPT au niveau communautaire.

L'UNESCO a également organisé à Paris en mars 2001 une consultation des ONG sur l'initiative mondiale en vue de mobiliser des ressources pour l'EPT. Les représentants des ONG, tant nationales qu'internationales, ont souligné la nécessité d'associer la société civile à toutes les étapes de la planification, de la formulation et de la mise en oeuvre des politiques en faveur de l'EPT. Elles ont rappelé combien il importe que les agences internationales soutiennent la création de capacités pour permettre aux ONG nationales et aux autres organisations représentant la société civile de jouer le rôle qui leur est reconnu dans le mouvement en faveur de l'EPT.

En juillet 2001, l'UNESCO et le Comité de liaison UNESCO/ONG ont organisé conjointement la Réunion annuelle de la Consultation collective des ONG sur l'EPT. Cette réunion, qui a eu lieu à Bangkok, marque à mes yeux un tournant dans notre partenariat avec la société civile. Une centaine d'ONG du monde entier se sont mises d'accord sur un nouveau mécanisme de partenariat en faveur de l'EPT qui facilitera et dynamisera le dialogue, la réflexion commune, la recherche et la création de capacités ainsi que le contrôle et l'évaluation.

Le partenariat entre les pouvoirs publics et la société civile au niveau national était l'un des thèmes majeurs de la réunion de Bangkok. Des stratégies et activités ont été proposées pour renforcer

l'implication de la société civile, notamment au niveau de la création de capacités propres à faciliter le dialogue sur les politiques et l'analyse d'expériences nationales spécifiques. Les ONG ont également souhaité que les pouvoirs publics et les commissions nationales pour l'UNESCO explorent les possibilités de créer un espace élargi de consultation avec la société civile, certaines ONG proposant même d'établir un protocole pour favoriser ce dialogue. La réunion a également souligné la nécessité de renforcer les coalitions au sein de la société civile en faveur de l'EPT au niveau national ; de telles convergences ne peuvent que faciliter un consensus sur les propriétés et propositions destinées à alimenter le dialogue national sur les politiques de l'éducation. En outre, les ONG internationales et celles des différentes régions ont accepté de rejoindre l'équipe de coordination qui collabore avec l'UNESCO pour faciliter la mise en oeuvre des activités proposées et soutenir les activités de réseaux transrégionaux.

En tant qu'organisation mandatée pour coordonner les efforts des partenaires de l'EPT et maintenir la dynamique de leur collaboration, l'UNESCO a un rôle essentiel à jouer dans l'émergence d'une nouvelle culture de dialogue sur les politiques d'éducation. Les activités de suivi du Forum de Dakar que je viens d'évoquer montrent bien dans quelle direction l'UNESCO entend aller. Nous concevons notre rôle comme celui d'un intermédiaire impartial et d'un catalyseur qui s'efforce de promouvoir et d'encourager la collaboration entre les pouvoirs publics et la société civile. Il nous paraît souhaitable en effet de rechercher, par le dialogue et le partenariat, un consensus national durable sur les objectifs, les stratégies et les modalités de réalisation de l'EPT.

Il est essentiel que toutes les voix au sein du mouvement en faveur de l'EPT se fassent entendre dans leur diversité et si possible aussi dans l'harmonie. En même temps, l'UNESCO entend bien encourager les échanges intellectuels et la création de savoir pour que le concept de l'EPT puisse être réactivé en permanence. Les malentendus théoriques doivent être dissipés par le débat et le dialogue afin que le programme de l'EPT puisse progresser dans le contexte d'une vision partagée. C'est pourquoi l'UNESCO continuera à promouvoir la coopération interactive entre tous les partenaires de l'EPT par les mécanismes de consultation, groupes de travail et forums déjà en place. A cet égard, le rôle des contacts informels est aussi important que celui des structures institutionnelles. C'est pourquoi l'UNESCO encourage les gouvernements et les commissions nationales à dialoguer avec la société civile et à explorer les divers moyens de créer ou renforcer des mécanismes viables de consultation sur toutes les questions relatives à l'EPT.

Nous sommes optimistes car les prémisses d'une nouvelle culture du dialogue sur les orientations de l'EPT sont déjà en place dans de nombreux pays. Comme je l'ai déjà dit, il n'existe pas de recette unique adaptée à toutes les circonstances mais il existe des idées, des expériences et des innovations dont nous pouvons tous tirer profit, à condition bien sûr d'apprendre à écouter et réfléchir ensemble.

Je vous remercie.